

Demande d'inscription Section sportive Football Année scolaire 2026 - 2027

Madame, Monsieur,

Votre enfant est motivé pour s'inscrire dans une section sportive Football au collège Victor Hugo de Gassin.

Cette section sportive a pour ambition de combiner l'Excellence Scolaire et le plaisir de vivre sa passion du Football. Elle s'adresse à tous les élèves, garçons ou filles, de la 6ème à la 3ème.

Cette section sera exigeante en termes d'investissement pour l'élève. Il bénéficiera, en plus des heures d'enseignement obligatoires, de 3 heures d'entraînement au football.

La participation aux compétitions de football UNSS du mercredi seront aussi inclus dans l'emploi du temps.

La sélection se fera sur les critères suivants :

- Le comportement et les résultats scolaires
- L'envie et la capacité de s'investir dans le football (sport mais aussi arbitrage ou milieu associatif)
- Une mentalité citoyenne, porteuse des valeurs de l'Ecole Républicaine et du Sport.

**Le dossier suivant est à retourner (au format papier) au collège Victor Hugo
Avant le 27/03/26 (délai de rigueur).**

Les pièces à joindre pour la sélection :

- Dossier joint complété avec les lettres de motivation
- Bulletins des deux dernières années
- Tout autre document qui pourra éclairer le dossier

**Les élèves sélectionnés sur leur dossier, seront convoqués par mail à une journée test
le mercredi 8 avril, au Racing Club La Baie**

**Une réponse sera communiquée au plus tard 48h après la journée de sélection
L'inscription définitive se fera en juin 2026**

Pour les élèves qui ne dépendent pas du collège de secteur Victor Hugo devront **faire une demande de dérogation**, après leur sélection par le collège, auprès de la DSDEN du VAR pour motif de section sportive. Seule la DSDEN du Var peut valider le changement de collège. Cet accord de dérogation conditionnera l'inscription à la section sportive Victor Hugo.

L'ELEVE :

Etablissement fréquenté (Année scolaire 2025 – 20256 :

Commune :

Nom :.....**Prénom :**.....

Date de Naissance :Lieu :

Classe demandée en 2026 -2027 : ☐ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}

Situation Sportive :

Club Actuel :

Pratique le football depuis :

Poste de prédilection :

Expérience d'arbitrage : ☐ Oui ☐ Non

Motivation de l'enfant pour cette demande :

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

Les représentants légaux

Adresse du représentant légal 1 :

Nom : Prénom : Statut (père – mère, autre) :

Ville : Code postal : Téléphone :

Mail :@.....

Profession :

Adresse du représentant légal 2 :

Nom : Prénom : Statut (père – mère , autre) :

Ville : Code postal : Téléphone :

Mail :@.....

Profession :

Motivation de la famille pour cette demande :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les conditions d'acceptation à la section sportive

En demandant l'inscription à la section sportive l'élève s'engage aux principes suivants :

Nom et Prénom de l'élève : s'engage à :

- ☐ Avoir un comportement irréprochable sur le plan du travail scolaire, de l'attitude en classe, durant l'entraînement et dans le collège.
- ☐ Être assidu à tous les cours et à toutes les séances d'entraînement
- ☐ Organiser son travail à la maison afin que les leçons soient apprises régulièrement et les devoirs maisons rendus à temps.
- ☐ Avoir un certificat médical, à jour, attestant de la capacité à la pratique du Sport ou la licence à la Fédération Française de football

L'organisation de la Section Sportive au sein du collège :

Les élèves de la section sportive sont intégrés dans toutes les classes du collège.

Ils suivent tous les enseignements obligatoires du collège.

Les emplois du temps sont aménagés pour préserver des temps consacrés au Football :

- 3h d'entraînement sportif avec les entraîneurs du RC La Baie
- Participation aux compétitions organisées par l'UNSS le mercredi après-midi (3 ou 4 mercredi après-midi dans l'année scolaire, Football)
- 1h par semaine de devoirs faits

L'inscription à la section Sportive est d'une durée d'un an – renouvelable selon le respect des règles de la Section Sportive et selon la décision du Conseil de Classe.